

Vendredi 21 mars 2025  
à Plérin

## Protection de la biodiversité au port du Légué

### La Région inaugure la passe à poissons, indispensable à la migration des espèces

Propriétaire du port du Légué, la Région a aménagé, en aval du barrage-déversoir, une imposante passe à poissons qui permet aux saumons, anguilles et autres espèces de remonter la rivière du Gouët en période de migration. Essentiel à la préservation de la biodiversité, cet ouvrage remplit ses fonctions depuis fin 2023 : la passe, franchissable 300 jours par an à mi-marée (contre 60 précédemment) est utilisée par nombre de poissons migrateurs, comme en témoignent les zones de reproduction observées en amont du cours d'eau.

C'est exceptionnel : toutes les espèces migratrices présentes en Bretagne transitent par cette partie du Gouët : saumon atlantique, anguille, alose, truite de mer, lamproie marine... Entre mer et rivière, cet « escalier » hydraulique de 22 m de long contribue au respect des cycles biologiques de ces poissons, tous plus ou moins menacés, et à la continuité écologique du cours d'eau, qui plus est dans cet estuaire semé d'obstacles (barrage et écluse).

#### Un ouvrage construit (et suivi) à plusieurs mains

Maître d'ouvrage de ce dispositif de franchissement, la Région a construit la passe à poissons (1 M€) en lien avec l'Office français de la biodiversité (OFB), les acteurs bretons de l'eau, des milieux aquatiques et de la biodiversité, dont l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, qui a participé au financement de l'ouvrage à 50 %.

Le principe de cette construction a consisté à diviser l'espace en une série de bassins en béton, séparés par des cloisons, que les poissons peuvent franchir, sans délai d'attente, pour dépasser l'obstacle du barrage.

L'équipement fait désormais l'objet d'un suivi scientifique pluriannuel associant la Région, l'association Bretagne Grands migrateurs et la fédération de pêche des Côtes-d'Armor.



Alors que la pêche au saumon est interdite en Bretagne cette année, en raison du faible niveau de reproduction en 2024, des zones de frai ont été repérées en amont du Gouët ce qui tend à prouver l'utilité de la passe à poissons et la qualité de l'eau de cette rivière.

#### Une vocation pédagogique

Nombreux professionnels et scolaires viennent aujourd'hui observer le fonctionnement de cet équipement exemplaire près duquel des panneaux d'information ont été installés. L'occasion de rappeler que la Bretagne est l'une des rares régions françaises à accueillir autant d'espèces migratrices dans ses nombreux cours d'eau côtiers.

#### Ont participé à cette inauguration :

Gaëlle Nique, Conseillère régionale et Présidente du Syndicat mixte du Grand Légué, Loïc Obled, Directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, Alain Cadec, Sénateur, Benoît Dufumier, Directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes d'Armor, et les représentants des acteurs de l'eau, des milieux aquatiques et du port du Légué.

#### SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Aymeri Bot (07 50 12 41 30) | Sébastien Jédor (06 22 49 94 69)